

DECLARATION DE LA CENI A L'OCCASION DU SCRUTIN DE L'ELECTION PRESIDENTIELLE DU 11 OCTOBRE

CITOYENNES ET CITOYENS

CHERS ELECTEURS

L'Élection présidentielle du 11 octobre, c'est demain. Par Décret de Monsieur le Président de la République, les électeurs sont invités à s'acquitter de leur devoir civique le dimanche 11 octobre 2015, de 7H à 18Heures sur l'ensemble du territoire national dans nos 38 circonscriptions électorales et dans les 18 heures Ambassades et Consulats de Guinée à l'extérieur retenus pour l'élection présidentielle.

Tout au long de cette année 2015, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) a inscrit son action dans l'organisation de cette élection majeure à travers la mise en œuvre d'opérations importantes et pertinentes touchant la modernisation du fichier électoral, la production et la distribution de tous les matériels et documents électoraux, la gestion du scrutin et la proclamation des résultats provisoires. Dans ce processus complexe, la CENI, comme tout organe de Gestion des Elections, a rencontré des difficultés qu'elle a pu surmonter grâce à la contribution et à l'engagement des acteurs politiques sur le terrain, des autorités administratives, des acteurs de la société civile et des partenaires technique et financiers de notre pays.

La Stabilisation du fichier électoral a requis des travaux d'envergure sur le terrain et le réaménagement de la cartographie conformément aux souhaits exprimés par les acteurs à la base a impacté le déroulement normal du chronogramme électoral.

Malgré tout, des avancées significatives ont été enregistrées. Grâce à la contribution financière majeure du citoyen guinéen à travers l'Etat, ce scrutin a coûté à chacun des 12 millions de guinéens, 45 830 FG. Cette contribution est complétée par l'apport de citoyens de pays, et institutions amis de la Guinée comme l'Union européenne, la CEDEAO, le Système des Nations-Unies, la France, la Francophonie, les Etats Unis, le Japon, la Chine etc.

1. En matière de Révision des listes électorales, la CENI a réussi grâce à une synergie d'action avec l'opérateur technique international GEMALTO, à moderniser le fichier électoral qui compte à ce jour six millions quarante deux mille six cent trente quatre électeurs (6.042.634) soit 50,01% d'hommes et 49,99% de femmes répartis dans les 38 circonscriptions électorales du pays et dans les 18 Ambassades et Consulats de Guinée à l'extérieur.
2. La distribution des cartes d'électeurs suit son cours et a atteint des proportions encourageantes. Partout, le taux de distribution a franchi le cap de 90%. Et conformément aux dispositions de l'article 36 du Code électoral, la CENI invite les

différentes Commissions de distribution des cartes à poursuivre l'opération tout au long de la journée du 11 octobre 2015 pour permettre aux électeurs qui ne l'ont pas encore fait de retirer leurs cartes et de s'acquitter dans la sérénité de leur devoir civique. Les Commissions installées à cet effet, sont invitées à organiser des espaces appropriés pour la finalisation de cette opération.

3. Les travaux de réaménagement des bureaux de vote et le rapprochement des électeurs de leurs bureaux de vote ont abouti à la création de 14 481 bureaux de vote, tous dotés en matériels et équipements pour la tenue de ce scrutin présidentiel.
4. Sur le plan logistique, à la date du 10 octobre 2015, tout le matériel électoral est rendu disponible (urnes transparentes, isolements, kits de bureaux de vote, bulletins de vote et autres documents sensibles pour le traitement des résultats de vote). Le suffrage de chaque électeur sera exprimé par la seule Carte d'électeur de 2015. Les membres des bureaux de vote veilleront sur l'application du principe « UN ELECTEUR, UNE CARTE D'ELECTEUR ».
5. Pour le bon déroulement du scrutin, la CENI a mis en place un dispositif pour encadrer l'expression des suffrages des citoyens.
 - Les votes par dérogation sont plafonnés à 10 par bureau de vote y compris les membres des bureaux de vote
 - Une remontée rapide et sécurisée des procès-verbaux de résultats
 - La mise en place d'organes de mise en œuvre pour assurer la transparence du scrutin (Comité Inter Partis, Centre de Commandement Opérationnel, Centre de Communication et d'Information électorale, Commission Nationale de Totalisation des résultats de vote, Centre de Prévention sanitaire et Sécuritaire et un Call center).

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) saisit cette occasion pour féliciter très chaleureusement tous les citoyennes et citoyens, les électeurs tant de l'intérieur du pays que de l'extérieur et les invite au calme et à la sérénité pour une conduite apaisée du scrutin du 11 octobre 2015.

Elle associe à ces remerciements les partis politiques pour leur engagement à porter les espoirs des citoyens guinéens.

Elle profite de l'occasion pour remercier tous les partenaires bi et multilatéraux de la Guinée ainsi que les Organisations de la Société civile, les Institutions républicaines pour l'accompagnement dont la CENI a été l'objet tout au long de la préparation de ce scrutin.

Citoyennes et Citoyens

Allons tous voter ce dimanche 11 octobre 2015 dans le calme et la sérénité.

Je vous remercie.

